

M. Whelan: Ils veulent être chaussés, ils veulent être nourris. Ils veulent un certain genre de sécurité. Ils veulent donc un travail, afin de subvenir à leurs propres besoins au Canada. Pour ce faire, ils doivent partager, et non pas réclamer plus que les autres. Ils ne peuvent y parvenir en déclarant «Nous ne voulons pas bâtir ensemble le Canada» ou «Nous ne voulons pas être dans une position où nous serions plus à l'aise que d'autres, et obligés de partager notre prospérité avec eux.» Par exemple, à quoi sert donc le fonds de l'héritage où l'argent s'entasse?

M. Andre: C'est grâce à vous en ce moment.

M. Whelan: Dans les fermes, nous avons aussi des tas, et nous savons qu'à moins d'étendre ces tas, ils ne servent à rien.

Des voix: Bravo!

M. Whelan: Ceci s'applique également, dans notre société, à l'argent. Il ne sert à rien de l'accumuler dans une partie du pays, et de ne pas le répartir dans le reste du pays. Ce n'est pas ainsi que le Canada fut bâti. Nous avons partagé nos richesses, pour bâtir un pays qui est l'envie du monde, et je sais que, là, je me répète. Notre mode de vie fait l'envie du monde entier. Nous sommes les mieux lotis en matière de logement et d'éducation. Nous avons ce qu'il y a de mieux au monde. Certains parlent d'une autre Utopie. Si, ailleurs, il est un meilleur endroit que notre pays, je voudrais le voir de mes yeux. Je pourrais décrire le Canada, comme un néo-canadien de ma région l'a décrit il y a quelques jours. Il regardait la télévision et écoutait ses enfants parler des débats des jeunes, plus instruits, qui sont plus heureux que leurs pères. C'était un immigrant d'Italie, et il m'a dit: «Gino, j'aimerais faire une comparaison. Le monde est comme un énorme rôti de bœuf, et le Canada en est la meilleure tranche.» Je n'ai jamais entendu quelqu'un mieux décrire notre pays que Biase Di Pasquale, un de mes voisins qui est fier de ce qu'il a accompli dans ce pays. Il en est si fier, qu'il fait confiance aux personnes qui ont gardé le pouvoir plus longtemps que tout autre parti au Canada. Il fait confiance à son ami Gino, parce qu'il connaît Gino.

Des voix: Bravo!

M. Kilgour: Monsieur le Président, il reste quelques instants au Ministre. Je me demande s'il me permettrait une question.

Une voix: Laissez-le finir. Vous avez interrompu tout le monde toute la nuit.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je pense bien qu'il me reste trois ou quatre minutes. A titre de ministre de l'Agriculture, j'assiste à des réunions du Conseil alimentaire mondial, à la FAO et à l'OCDE à Paris. Dans toutes ces réunions, le Canada est considéré avec respect. Je sais que ce n'est pas moi que l'on respecte, c'est ce que je représente. Je représente un pays qu'on appelle Canada, qu'on ne considère pas comme une puissance militaire, ni une énorme puissance qui essaie d'imposer ses idées politiques aux autres, mais un pays dont les citoyens jouissent de la plus grande liberté de tous les pays au monde.

Notre pays est un pays qui est envié par beaucoup. Les gens veulent y venir, ils veulent faire partie de ce pays que nous appelons Canada. Oui, je suis fier d'être Canadien, et je ferai tout mon possible pour faire comprendre au peuple canadien

La constitution

sur quoi portent ces débats. Il s'agit de ramener au bercail notre constitution, de la ramener ici, où elle devrait se trouver. Je ferai de mon mieux pour expliquer cela, dans le langage le plus simple, le plus humble, car je ne pense pas que quiconque utilise un langage plus humble que moi. Je ne sais pas utiliser un autre langage. Près de 90 ou 95 pour cent des gens du Canada me ressemblent, ressemblent à votre ministre de l'Agriculture, Monsieur le Président. Ils ont eu une vie dure, une vie difficile. Ils n'ont pas beaucoup d'instruction, mais ils apprécient le Canada, et veulent qu'il demeure tel qu'il est maintenant.

Des voix: Bravo!

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer aux débats sur la constitution, d'autant plus que de nombreux collègues qui auraient aimé parler se sont vus refuser ce droit par l'imposition de la clôture. Je m'indigne du refus du gouvernement d'entendre ce que mes collègues avaient à dire, et je m'indigne de cette limitation injuste d'un débat sur une question aussi essentielle que la constitution.

Comme d'autres néo-démocrates, je conviens qu'il faut ramener au pays la constitution. Je serais heureux d'y voir inscrits une charte des droits et le principe de la péréquation. Étant de Colombie-Britannique, je suis heureux que les néo-démocrates aient réussi à amener le premier ministre (M. Trudeau) à accepter le contrôle provincial des ressources. Il y a six ans, j'ai vu le gouvernement fédéral empêcher l'exercice de ce droit, et j'ai vu comment cela a entravé l'économie de la Colombie-Britannique sous le gouvernement du premier ministre Barrett. Les provinces ont besoin de ces droits, afin de pouvoir développer leurs propres économies sans être entravées par Ottawa.

Toutefois, bien que j'appuie bien des éléments de la constitution proposée, j'ajoute ma voix à ceux de mes collègues pour déplorer les lacunes de la charte des droits où ne sont pas reconnus les droits des femmes et des autochtones.

Je désire en particulier faire des commentaires quant à cette lacune de la charte, qui ne reconnaît pas et ne prévoit pas les droits des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada. Nous constatons que la charte donne des précisions sur les droits que le gouvernement considère importants. Nous avons hérité un bon nombre de ces droits, de par des traditions centenaires. Il s'agit de la trame même de notre société et il était peut-être inutile de les inscrire dans la constitution. Cependant ils y sont inscrits, expressément.

D'autres droits, notamment les droits linguistiques, sont nouveaux et ils ne sont pas encore acceptés universellement. Ces droits encore sont expressément prévus.

Pourtant, qu'y a-t-il sur les droits des autochtones? Une non-déclaration vaseuse au sujet des non-droits. Je cite l'article 24 de la charte des droits.

La présente charte ne nie pas l'existence des droits et libertés qu'elle ne garantit pas expressément et qui existent au Canada, notamment les droits et libertés des peuples autochtones du Canada.

C'est tout ce qu'on y trouve, cette référence aux «droits et libertés des peuples autochtones du Canada». Georges III fit mieux que cela. Dans la proclamation de 1763, il déclara: